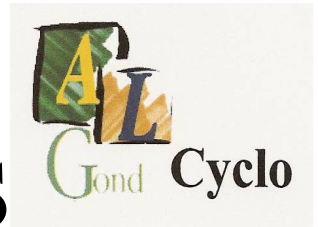


1^{ère} édition du

CYCLO-CROSS



2014

Organisé par :

L'AL GOND PONTOUVRE CYCLISME

05.45.91.26.12/06.79.01.19.73

Les deux jours
De GOND PONTOUVRE

Citée du treuil
(Accès fléché)

Le 27.12.2014

1^{ère} étape départ 15h00 45 minutes

Le 28.12.2014

2^{ème} étape départ 10h00 2 tours

3^{ème} étape départ 14h30 40 minutes

wfolep

TOUS LES SPORTS **AUTREMENT
CHARENTE**

Les deux jours De Gond Pontouvre Au Treuil

REGLEMENT

I. PROGRAMME

Le club de l'AL GOND PONTOUVRE cyclisme organise le premier cyclo-cross à étapes de GOND PONTOUVRE le 27 et 28 DECEMBRE 2014.

Samedi 27 décembre :

1^{ère} étape des deux jours

départ 15h00

1/2/3/4/F/C

Dimanche 28 décembre :

2^{ème} étape des deux jours

départ 10h30

F/1/2/3/4

3^{ème} étape des deux jours

départ 14h30

1/2/3/4/F/C/M

Récompenses à partir de 17h30 salle du temps libre à GOND PONTOUVRE.

II. REGLEMENT

Le règlement national et régional cycloport UFOLEP en vigueur demeure applicable pour tous les participants à cette épreuve.

III. CONDITION D'ENGAGEMENT

Cette épreuve est ouverte à tous les clubs UFOLEP. Chaque club pourra engager un ou plusieurs cycloportifs dans les catégories 1^{ères}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} catégorie, Féminines, cadets, minimes, Il sera possible de s'engager pour une étape mais ne participera pas au classement général. (Minime une seule épreuve le dimanche).

IV. ENGAGEMENT

Le prix de l'engagement est de 15 euros pour les deux jours par participant pour l'ensemble de l'épreuve et de 6.50 euros pour une étape l'après-midi, dimanche matin 3.50 euros, l'engagement des cadets et minimes est gratuit. Tous les engagements devront être faits avant le 22.12.14 à l'adresse suivante : GAUTHIER Christian

20 Rue Jacques Brel

16730 LINARS

05.45.91.26.12/06.79.01.19.73

algp.cyclo@cegetel.net

V. REMISE DES DOSSARDS

Les dossards seront remis sur le lieu de l'épreuve en échange de la licence et du carton dument homologués. Les licences et les cartes seront conservées et restituées après l'épreuve en échange des dossards (1 dossard+ plaque de guidon). Si un concurrent abandonne et ne désire pas continuer cette restitution pourra se faire dans l'heure qui suit l'épreuve.

VI. CLASSEMENT

Le classement général se fera par addition de points à l'issue de chaque étapes le premier 1 point, le deuxième 2 points ainsi de suite. S'il y a des exæquo c'est la meilleure place de la deuxième étape qui départagera les exæquo. C'est le concurrent qui aura le moins de points qui sera déclaré vainqueur.

VII. INCIDENTS MECANIQUE

Tout concurrent contraint à l'abandon au cours de la première ou de la deuxième étape suite à un incident mécanique (sauf crevaison) et l'ayant fait constater au commissaire de course pourra repartir à l'étape suivante, il lui sera attribué les points attribués après le dernier classé. Changement de vélo autorisé sur bris matériel à poste fixe changement de roues sur tout le circuit.

VIII. CHALLENGE REGIONAL

Les points du challenge seront mis sur les trois étapes.

IX. CLASSEMENT

Pour les épreuves de groupe le classement sera établi après 45 minutes pour les adultes masculins et 30 minutes pour les cadets et féminines le samedi. Le dimanche après-midi il sera pris le nombre de tour du samedi après-midi moins un tour. Pour les minimes 20 minutes.

X. RECOMPENSES

- Classement d'étapes premier de chaque catégorie
- Classement général individuel 1^{ère} catégorie
- Classement général individuel 2^{ème} catégorie
- Classement général individuel 3^{ème} catégorie
- Classement général individuel 4^{ème} catégorie
- Classement général individuel féminine
- Classement général individuel cadet (classement sur les deux jours sauf dimanche matin)

➤ Classement par équipes de 3 cyclo crossmen au général.

Le premier de chaque catégorie recevra un maillot de vainqueur des deux jours les trois premiers seront récompensés.

Les récompenses seront attribuées à l'issue de chaque étape pour les vainqueurs d'étapes, les récompenses des classements généraux et de la dernière étape seront remises le dimanche soir à la salle du temps libre de Gond-Pontouvre. Des lots seront distribués par tirage au sort sauf ceux récompensés dans les divers classements ci-dessus.

XI. CONTROLE MEDICAUX

En conformité avec le règlement national, des contrôles anti- dopage pourront être effectués à l'issue des épreuves, les concurrents devront prendre connaissance des dossards retenus. Ils se feront dans les vestiaires du foot.

XII. RECLAMATION

Les réclamations doivent être faites par écrit accompagnés d'un chèque de 50 euros à l'ordre de la C.T.D 16 et remis au représentant de la CT 16.

XIII. PARTICIPATION

Tous participants à cette épreuve impliquent l'accord et le respect du règlement de cette manifestation. Les organisateurs peuvent modifier le règlement à tout moment.

XIV. ANNULATION

Si les organisateurs sont contraints d'annuler le cyclo-cross il sera reporté à l'année suivante, en cas d'intempéries (neige) le deuxième jour les engagements ne seront pas remboursés.

XV. ACCES

N10 direction Paris par rocade suivre GOND PONTOUVRE puis accès fléché.

N10 direction Bordeaux sortie plan d'eau ST YRIEIX / GOND PONTOUVRE puis accès fléché.

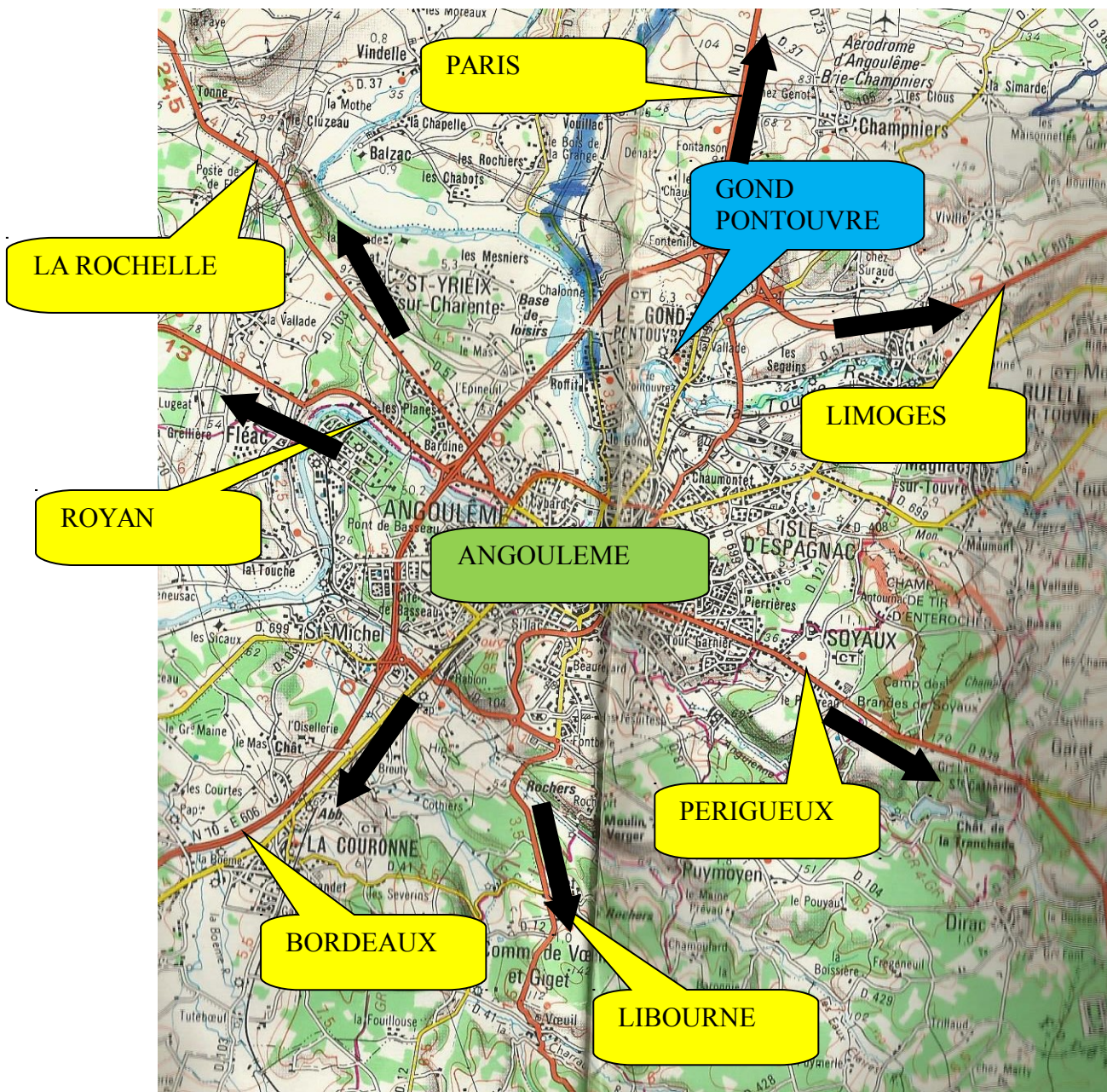
**LE POT DE L'AMITIE CLOTURERA
CES DEUX JOURS
A GOND PONTOUVRE.**

***Le comité d'organisation vous attend pour cette PREMIERE
édition***

COMITE D'ORGANISATION ;

Présidents d'honneur :	Michel BUISSON (président comité directeur UFOLEP)
Directeurs des épreuves :	Régis BOUROUMEAU (responsable de la C.T.D 16)
Délégué UFOLEP :	Christian GAUTHIER (responsable compétition)
Commissaires :	Jean François ARRIVE BEYLOT
Speaker :	Jocelyn CHAUVIN
Dossards :	Jean Marie RIBARDIERE, Corinne BOURDIN.
Pointeurs :	Isabelle CHANTECAILLE, Pierrette ROUGIER, Josette GAUTHIER
Sécurité :	Christian GAUTHIER, Josette GAUTHIER.
Chronométrateurs :	Christophe STROTZIK
Contrôle vidéo :	Pierre MOUNIER, Jean Marie RIBARDIERE,
Classement :	Pierrick GAUTHIER.
Responsables circuit :	Pierre MOUNIER, Corinne BOURDIN, Jean Marie RIBARDIERE
Nettoyage vélo :	Philippe PERRIN, Jacky SAUSSEAU
Secours :	Patrick ROUGIER,
Bénévoles :	Secouristes bénévoles,
	Tous les membres présents du club de l'AL GOND PONTOUVRE
	ainsi que
	Que les bénévoles des clubs amis de l'ALGP.

SITE INTERNET : club.sportsregions.fr/algp-cyclo



En ce qui concerne l'hébergement plusieurs hôtels sont à la porte de GOND PONTouvre, situé près des accès de la rocade.

Pour la restauration des cafétérias et restaurants sont également proches de la ville (5 minutes).

Si vous le souhaitez nous sommes à votre disposition pour vous donner des renseignements.

Un parking camping-car va être mis en place (prévenir si vous devez rester le samedi soir).

